



Assemblée générale

Distr. générale
3 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 25 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement social : développement social,
y compris les questions relatives à la situation sociale
dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées,
aux personnes handicapées et à la famille**

Promouvoir l'intégration sociale par l'inclusion sociale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la résolution [72/142](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport porte sur la réduction des inégalités par l'autonomisation de tous, la promotion de l'inclusion sociale, économique et politique, la protection sociale, l'apprentissage inclusif tout au long de la vie et d'autres mesures visant à faire progresser l'intégration sociale. Il met en évidence les bonnes pratiques en matière d'élaboration de politiques inclusives aux niveaux national et international.

* [A/74/150](#).



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi conformément à la résolution 72/142 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée s'est félicitée de ce que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reflétait, dans les objectifs de développement durable pertinents et les cibles qui leur étaient associées, la dimension transversale et l'importance de l'inclusion sociale, et elle a considéré qu'il était indispensable de promouvoir celle-ci pour réaliser toutes les dimensions du développement durable.

2. L'idée selon laquelle les politiques d'intégration sociale devraient réduire les inégalités de sorte à rendre les processus de prise de décision inclusifs, participatifs et représentatifs fait consensus au sein de la communauté internationale. L'inclusion sociale va de pair avec une protection sociale adéquate, tout comme la promotion de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, le développement des compétences et une éducation de qualité sont des moyens essentiels de favoriser la participation et l'intégration de tous à la société.

3. Il importe également de créer ou de renforcer les institutions ou organismes nationaux chargés de promouvoir, d'exécuter et d'évaluer les programmes et mécanismes d'inclusion sociale aux niveaux national et local. Par ailleurs, il est essentiel de promouvoir la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans toutes les initiatives et stratégies d'inclusion sociale, notamment pour favoriser l'autonomisation économique des femmes et la promotion de politiques soucieuses de l'égalité des sexes sur le lieu de travail (voir résolution 72/142, par. 12).

4. Le présent rapport porte principalement sur les politiques et programmes nationaux, ainsi que sur les bonnes pratiques nationales en matière d'intégration et d'inclusion sociales. Il retrace les mesures que les États Membres ont prises pour promouvoir l'inclusion sociale et économique et assurer une protection sociale et une éducation inclusive. L'accent est mis avant tout sur l'inclusion sociale des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des minorités ethniques et des personnes immigrées.

5. Le présent rapport appelle également l'attention sur l'importance que revêt la problématique femmes-hommes dans les mesures et les initiatives visant à l'inclusion sociale, mises en œuvre par les entités du système des Nations Unies dans les domaines de la protection sociale et de l'inclusion financière et numérique. Dans la dernière section du rapport, sont formulées des conclusions et des recommandations relatives aux moyens de faire progresser l'intégration sociale par l'inclusion sociale dans le futur.

6. Comme l'Assemblée générale en a prié le Secrétaire général au paragraphe 16 de sa résolution 72/142, le Secrétariat a sollicité des informations auprès des États Membres et des entités compétentes des Nations Unies. Il a reçu des réponses des gouvernements des pays suivants : Argentine, Azerbaïdjan, Bulgarie, Canada, Colombie, Équateur, Géorgie, Lettonie, Malte, Mexique, Monaco, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Serbie. Il a également recueilli les contributions des organismes suivants : la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Union postale universelle.

II. Stratégies d'intégration sociale au niveau national

A. Réduction des inégalités par l'autonomisation de tous et la promotion de la participation et de l'inclusion sociales, économiques et politiques

7. Dans toute société, il est fondamental, pour que personne ne soit laissé de côté, que le plus grand nombre participe à la vie politique et que le pouvoir, l'influence et la capacité d'action soient équitablement répartis. Il se crée, dans le cadre de la participation à ces processus, des relations et des réseaux susceptibles de conduire à l'action collective et à la constitution de capital social, ce qui peut en retour rejaillir sur la capacité d'accéder à l'emploi, au revenu, à la santé et à l'éducation, et ainsi contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

8. Dans leurs réponses aux demandes d'informations émanant du Secrétariat, les États Membres ont reconnu que promouvoir l'inclusion de tous, en particulier des personnes qui appartiennent à des groupes vulnérables et marginalisés ou se trouvent dans une situation de précarité et d'isolement (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, minorités ethniques, personnes immigrées) constituait un défi qui nécessitait de faire tomber toutes sortes d'obstacles (lois, politiques, mais aussi attitudes, valeurs et croyances discriminatoires) et de prendre des mesures visant à faire en sorte que les systèmes et institutions en place et les pratiques en vigueur empêchent la réapparition de telles barrières.

9. La promotion de l'inclusion sociale, économique et politique présente plusieurs avantages qui renforcent la créativité, le dynamisme, la prospérité et la résilience d'un pays. L'intégration et la cohésion sociales sont le résultat de la mise en œuvre systématique de politiques d'inclusion et d'une culture de l'inclusion.

10. Certains pays, dont le Canada, ont opté pour deux types de stratégies. La première consiste en une approche structurelle de l'inclusion qui prévoit la mise en œuvre de réformes, programmes et politiques économiques, sociales, culturelles et politiques conçues pour ne laisser personne de côté. La deuxième privilégie une approche comportementale qui se traduit par le développement d'une culture publique de l'inclusion, la conduite de campagnes de sensibilisation (lutte contre le racisme, par exemple) et la promotion de l'engagement citoyen et de la participation à la vie collective.

11. Dans plusieurs pays ont été élaborées des stratégies d'inclusion sociale assorties d'objectifs et de cibles spécifiques. Ainsi, en Roumanie, la stratégie nationale d'inclusion sociale et de réduction de la pauvreté 2015-2020 vise à améliorer le fonctionnement et le financement des services sociaux par des investissements dans les services de base et les infrastructures sociales, l'évaluation et la hiérarchisation des besoins réels de la population et l'intégration des prestations d'aide sociale, des services sociaux, des services d'emploi et d'autres services. Elle a par ailleurs l'objectif de renforcer les capacités des structures locales d'aide sociale en développant et en fortifiant le réseau de services et en créant des dispositifs d'aide publique dans des localités qui en sont dépourvues, en milieu rural notamment.

12. En Équateur, le Ministère chargé de l'inclusion économique et sociale s'attache à promouvoir les droits des groupes en situation de vulnérabilité, ainsi que la mobilité sociale dans le dessein d'éliminer la pauvreté. Il supervise plusieurs initiatives, dont le programme « Moins de pauvreté, plus de développement », dans le cadre duquel 78 000 bénéficiaires reçoivent une aide financière en espèces et bénéficient d'une assurance santé.

Jeunes

13. Jamais dans l'histoire les jeunes n'ont été à ce point liés les uns aux autres. Cette situation a totalement transformé la conception de l'inclusion sociale. Les jeunes sont souvent exclus des modes traditionnels de participation citoyenne, se montrent parfois défiants vis-à-vis des structures sociales et désavouent souvent les instances et cadres conventionnels. Il est vrai que divers freins liés à l'âge, par exemple en ce qui concerne la candidature à la fonction d'élu parlementaire, et toutes sortes d'autres obstacles ont limité les possibilités politiques offertes aux jeunes et les ont empêchés de mettre leurs idées et leur énergie au service de causes complexes intéressant la société dans son ensemble. Ainsi, selon l'Union interparlementaire, les jeunes âgés de moins de 30 ans représentent environ 2 % des parlementaires dans le monde et plus de 80 % des chambres hautes des parlements ne comptent aucun membre de cette tranche d'âge¹.

14. On considère que l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation professionnelle est essentiel à leur inclusion économique. En Azerbaïdjan, l'État a légiféré pour assurer l'accès des chômeurs à l'emploi et à la protection sociale. En coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), ce pays a élaboré un programme pour la période 2016-2020 qui est axé sur l'accès au travail décent des jeunes et des handicapés et prévoit également d'investir dans l'entrepreneuriat féminin.

15. Au Royaume-Uni a été lancé en 2017 le programme Youth Obligation, qui vise à aider les jeunes dans la recherche d'un emploi, la présentation d'une candidature et la préparation d'un entretien d'embauche. Les jeunes bénéficient également d'une assistance professionnelle tournée vers l'emploi et sont orientés vers diverses autres formes d'accompagnement disponibles localement. À Monaco, l'inclusion économique des jeunes et leur intégration sur le marché du travail sont une priorité nationale.

Personnes âgées

16. En Bulgarie, les personnes âgées reçoivent une aide dans le cadre de plusieurs actions prioritaires, qui visent notamment à renforcer les possibilités de formation et l'accès à la formation, ainsi qu'à inciter les entreprises à offrir des emplois aux personnes en préretraite ou à aider leurs salariés à passer de l'emploi à la retraite. Les services individualisés proposés comprennent le passage en revue des postes vacants, la participation à des programmes de formation et la prise en charge par des psychologues et des gestionnaires de dossiers des personnes âgées qui ont perdu le désir de travailler. Des investissements ont également été faits pour garantir des conditions de travail saines et sûres et permettre la flexibilité de l'emploi et d'autres formes de travail adaptées à chaque entreprise.

17. En Pologne, un programme vise depuis 2017 à accroître l'offre de soins aux personnes âgées sur leur lieu de résidence. Les municipalités reçoivent des subventions leur permettant de proposer des prestations spécialisées aux personnes âgées de 75 ans et plus qui vivent seules. De la même manière, les autorités locales sont chargées de fournir la plus grande part des soins de longue durée, dans une relation de proximité avec la communauté locale dans laquelle vit le bénéficiaire.

18. Au Royaume-Uni, la stratégie « Des vies actives plus riches » mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat montre comment travailler plus longtemps peut profiter à la fois aux entreprises, aux individus et à l'économie et recense les principales mesures à prendre pour maintenir les personnes âgées dans l'emploi ou leur permettre d'y retourner. La stratégie est axée sur la promotion de l'aménagement des modalités

¹ Voir www.ipu.org/our-work/youth/data-youth-participation.

de travail, la formation professionnelle et l'aide à la recherche d'emploi. À Monaco, les autorités ont investi dans les services aux personnes âgées, notamment les maisons de retraite et les hôpitaux spécialisés.

Personnes handicapées

19. En Bulgarie, la loi de 2019 relative aux personnes handicapées garantit un accès égal à l'éducation et à la formation professionnelle, assure un emploi dans un environnement de travail ouvert, spécialisé et protégé, et offre une aide adaptée aux travailleuses et travailleurs handicapés et à leurs employeurs. Elle prévoit le financement par l'État de projets destinés notamment à créer un environnement accessible par l'élimination des obstacles et des barrières. Un programme national en faveur de l'accessibilité du logement et de la mobilité personnelle favorise la mobilité des personnes handicapées. Dans ce cadre, les propriétaires immobiliers peuvent prétendre à un financement pour réaliser les travaux d'accessibilité.

20. En Roumanie, dans le but de promouvoir et de protéger les droits des handicapés, toute une série de politiques, de stratégies et d'initiatives ont été mises en place pour lever les obstacles et faire en sorte qu'aucune personne handicapée ne soit victime de discrimination, de marginalisation, d'exclusion ou de mauvais traitements. Ces mesures s'inscrivent dans la stratégie intitulée « Stratégie nationale : une société sans obstacles pour les personnes handicapées (2016-2020) », qui vise à améliorer la qualité de vie des handicapés et leur participation à la vie sociale, en leur permettant d'exercer pleinement leurs droits et d'avoir les mêmes chances que le reste de la population.

21. Au Royaume-Uni, plus de 10 000 employeurs ont souscrit au dispositif Disability Confident, qui a été élaboré par des personnes handicapées, des employeurs et des organisations œuvrant en faveur des handicapés pour inciter les employeurs à recruter davantage de personnes handicapées et à développer leurs compétences. Au cours des cinq dernières années, l'initiative Work and Health Programme a permis à 220 000 handicapés d'entrer sur le marché du travail. En outre, en 2018 a été mis en place un dispositif volontaire de communication d'informations sur la santé mentale, le handicap et le bien-être au travail, qui engage les employeurs à faire part des mesures prises pour améliorer les conditions offertes à leurs salariées et salariés en situation de handicap sur le lieu de travail.

Minorités ethniques

22. Dans quelques pays européens, certaines minorités ethniques comme les Roms sont fortement exposées à la pauvreté et à l'exclusion sociale et font l'objet de discriminations sur le marché du travail. À l'échelle régionale, le Fonds social européen a pour tâche de favoriser l'inclusion sociale en améliorant l'accès à l'emploi. La Commission européenne et les pays membres de l'Union européenne fixent en partenariat les priorités du Fonds et décident de l'affectation des ressources. En Lettonie, le projet du Fonds intitulé « Promotion de la diversité » est mis en œuvre par le Fonds d'intégration sociale, en coopération avec divers partenaires nationaux. Ce programme vise à favoriser l'emploi et l'inclusion socioéconomique des groupes qui subissent les plus fortes discriminations, notamment les minorités ethniques comme les Roms, et à sensibiliser les esprits aux questions relatives à la discrimination et à l'exclusion sociale.

23. En Lettonie, le plan d'action pour l'application des directives concernant l'identité nationale, la société civile et la politique d'intégration (2012-2018) sert de guide aux activités d'intégration sociale. Les conseils consultatifs, les forums annuels et les festivals culturels consacrés aux minorités nationales constituent autant de moyens de faciliter les consultations entre les représentants de ces groupes dans la

société civile et les institutions publiques, l'objectif étant la mise en place de mesures efficaces d'intégration et d'inclusion.

24. La Lettonie a en outre élaboré une série de mesures nationales d'intégration spécifiquement conçues pour améliorer l'accès des Roms à l'éducation, au marché du travail, aux services sociaux, au logement et à la santé. Le programme letton en faveur de la communauté rom, mis en œuvre par le Ministère de la culture dans le cadre du programme Droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne, soutient les organisations non gouvernementales roms et diffuse des informations sur les moyens d'accéder au Fonds social européen, qui finance un certain nombre de programmes.

B. La protection sociale, facteur d'inclusion sociale

25. La protection sociale est un droit humain et se définit par un ensemble de politiques et de programmes visant à réduire et à prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie². Elle est essentielle pour parvenir au développement durable, promouvoir la justice sociale et permettre la réalisation du droit à la sécurité sociale pour tous.

26. Les mesures de protection sociale sont indispensables aux stratégies de développement nationales visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie, et à favoriser une croissance durable et inclusive par l'augmentation du revenu des ménages, la stimulation de la productivité, du développement humain et de la demande intérieure, et la promotion de la transformation structurelle de l'économie et du travail décent.

27. À l'objectif de développement durable n° 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) est associée la cible 1.3, qui consiste à mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. Par suite, de nombreux pays ont renforcé leurs programmes de protection sociale pour remédier aux problèmes de développement et offrir une couverture aux groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés de la société.

28. Il importe de noter que la protection sociale est un outil efficace de promotion de l'inclusion sociale et de réduction des inégalités de revenus. Il est établi que les prestations sociales versées aux familles contribuent à réduire les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté dans divers pays. Les recherches indiquent également que la protection sociale est un facteur de réduction des inégalités. En outre, de plus en plus d'études montrent que la protection sociale est plus rentable lorsqu'elle bénéficie aux familles avec de jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans. Il est notable qu'investir dans le développement de la petite enfance permet de limiter les dépenses sociales à un stade ultérieur de la vie³.

29. Certains groupes sociaux jouissent d'une meilleure protection que d'autres. Ainsi, les retraites ont sensiblement augmenté au cours des 10 dernières années. Pourtant, selon des données récentes, si 68 % des personnes âgées perçoivent une retraite, 28 % seulement des personnes handicapées reçoivent des allocations pour

² OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable* (Genève, 2017).

³ UNICEF, « Key findings on families, family policy and the Sustainable Development Goals: synthesis report » (Florence (Italie), 2018).

handicap. Trente-cinq pour cent d'enfants sont bénéficiaires de prestations familiales. Quant aux chômeurs, ils sont 22 % à toucher des indemnités⁴.

30. Les dépenses publiques liées à la protection sociale des personnes âgées, y compris les retraites, varient d'une région à l'autre au gré des prévisions et des tendances relatives à l'importance numérique de ce groupe et à son poids dans la population. Elles dépendent également du dosage entre public et privé dans la prestation des retraites et des services sociaux.

31. Nombre de pays ont pris des mesures pour étendre la protection sociale, que ce soit par la création ou la multiplication des régimes de retraite non contributifs, qui offrent une protection minimale à un grand nombre de personnes âgées, ou par l'élargissement des régimes contributifs à des personnes qui en ont été exclues jusque-là, comme les travailleurs indépendants, les travailleurs domestiques, les agriculteurs et d'autres groupes sociaux à faible revenu.

32. L'accès des personnes âgées à la sécurité sociale est étroitement lié aux inégalités entre les sexes existantes. Ainsi, les femmes âgées sont en général nettement désavantagées par rapport aux hommes, du point de vue tant de l'accès aux pensions contributives que du niveau des prestations correspondantes. Les femmes participent moins que les hommes à l'emploi rémunéré, passent plus de temps sans emploi rémunéré en raison de la naissance d'un enfant, s'occupent souvent des enfants et des autres membres de la famille dépendants et gagnent en général moins que les hommes quand elles ont un emploi. Dans la durée, elles contribuent moins aux régimes de pension et, partant, touchent des pensions moins élevées, alors même que leur espérance de vie est supérieure à celle des hommes. Sont notamment concernées les femmes qui courent les plus grands risques d'être laissées de côté, en particulier les veuves, les femmes âgées handicapées et celles qui vivent dans les zones rurales, les migrantes et celles qui sont en situation d'urgence⁵.

33. Malgré les progrès accomplis dans de nombreux pays, l'accès à la protection sociale demeure difficile pour une grande partie de la population mondiale. Les jeunes sont particulièrement touchés, en particulier dans les pays à faible revenu, où ils sont employés massivement dans le secteur informel et, de ce fait, peuvent difficilement prétendre au bénéfice de prestations sociales conditionnées par l'emploi.

34. En Argentine, le plan national de protection sociale, qui vise à consolider la situation des familles et des groupes vulnérables, a pour objectif général de promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain. Des programmes d'aide aux familles contribuent au développement des capacités humaines dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'éducation, du travail et du logement. Dans le cadre de programmes de développement locaux, les organisations religieuses et celles de la société civile œuvrent au renforcement des filets de protection sociale aux niveaux local, national, provincial et municipal.

35. En Colombie, les travaux menés par l'Agence nationale de lutte contre l'extrême pauvreté ont permis de parvenir à l'inclusion sociale par la réduction de la pauvreté. L'Agence s'est dotée d'une stratégie qui comprend plusieurs dispositifs – urbain, ethnique et rural – adaptés aux besoins des divers groupes de la population. Dans le cadre du programme Familles en action, toutes les familles avec enfants bénéficient d'une aide financière.

⁴ *Report on the World Social Situation 2018: Promoting Inclusion through Social Protection* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.17.IV.2). Les données relatives aux prestations datent de 2015.

⁵ Voir www.aarpinternational.org/File%20Library/Unassigned/AARP_UN_CSW60BriefingSeries_ConceptNote.pdf.

36. Dans le domaine de la protection sociale, en Équateur, le plan « Toute une vie », qui relève du système national d'inclusion et d'équité sociale, vise à transformer dans leur intégralité les conditions de vie de la population par l'emploi durable, la réduction des facteurs de risque et le renforcement des capacités humaines. Grâce aux principaux programmes menés dans le cadre de ce plan, des investissements sont réalisés au profit de la petite enfance, des jeunes et des personnes âgées, ainsi qu'aux fins de l'élimination des obstacles auxquels se heurtent les groupes vulnérables.

37. Considéré comme un moyen de réduire les risques sociaux liés à la pauvreté et au vieillissement, le système de protection sociale en Géorgie s'articule autour de programmes de soutien et d'assistance s'adressant à divers groupes sociaux en situation vulnérable, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté et les orphelins. Le système prévoit une assistance pécuniaire, sous la forme de pensions de retraite publiques, d'allocations publiques à certains groupes de personnes et de dispositifs d'aide sociale à l'intention des personnes handicapées, ainsi que des prestations sociales non financières. En outre, les services sociaux géorgiens s'efforcent en priorité d'aider les familles avec enfants qui sont en situation de crise en investissant dans les foyers d'accueil pour les victimes de la violence familiale et de la traite des êtres humains. La Géorgie dispose également de services de développement du jeune enfant, de services de réadaptation pour enfants, de centres d'accueil de jour pour les enfants handicapés et de foyers de placement.

38. Au Mexique, la protection sociale est considérée comme un instrument majeur de politique publique aux fins de la réduction des inégalités et de la pauvreté, et donc au service d'une croissance inclusive et de l'inclusion sociale en général. Les programmes sociaux s'adressent aux femmes, aux enfants, aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux populations autochtones, aux travailleuses et travailleurs et aux agricultrices et agriculteurs.

39. En Pologne, l'assistance sociale joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les prestations sociales sont essentiellement fournies au niveau local, sous la forme d'une assistance pécuniaire ou de services. Certaines allocations familiales, comme les prestations versées dans le cadre du programme « 500-Plus », ont récemment été étendues à tous les enfants de moins de 18 ans. D'autres prestations sociales se rapportent à la supplémentation nutritionnelle, au sans-abrisme, à la prévention de la violence et à la formation professionnelle pour les personnes qui sont exclues de la société ou risquent de l'être.

40. Au Portugal, depuis 2016, les mesures en faveur de la cohésion et de l'égalité sociale sont principalement axées sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et sur la fourniture de biens publics de base dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports et du logement. La priorité est accordée aux groupes vulnérables. Parmi les mesures prises depuis 2016, les principales nouveautés ou améliorations portent notamment sur les prestations suivantes : revenu d'insertion sociale ; supplément solidarité pour les personnes âgées ; prestations familiales (allocations familiales et prestations parentales diverses) ; allocations de chômage ; pensions de retraite ; revenu minimum garanti mensuel (dont le montant a été augmenté).

41. Le plan « Qatar National Vision 2030 » fixe plusieurs objectifs liés à la protection sociale, notamment la mise en place d'un système de protection sociale efficace et l'édification d'une structure sociale solide grâce à la création d'institutions publiques efficaces et d'organisations de la société civile fortes et actives et à la promotion d'une société juste et soudée fondée sur des valeurs morales fortes. Au Qatar, la politique sociale vise à ce que les activités des pouvoirs publics et des organisations de la société civile contribuent au développement social et humain dans

une société de solidarité nationale durable sur les plans économique et écologique, réalisent l'égalité des sexes et autonomisent toutes les femmes et les filles.

42. La Serbie a adopté un projet de réforme de son système de sécurité sociale et publie tous les trois ans un rapport national sur la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale. La loi relative à la protection sociale précise les compétences des pouvoirs publics et des entités locales pour ce qui est de répondre aux besoins sociaux des citoyens. La nouvelle stratégie de protection sociale du pays pour la période 2019-2025 est axée sur la pauvreté, le bien-être des enfants et l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

43. Au Royaume-Uni, le régime du crédit universel a remplacé un système complexe en fusionnant six grandes allocations en un versement mensuel unique. L'aide n'est plus subordonnée à la situation professionnelle, ce qui permet de gommer la distinction faite entre les prestations accordées aux personnes qui ont un emploi et celles accordées aux personnes sans emploi, contribue à ce que les travailleurs à faible revenu et les chômeurs gagnent davantage en travaillant qu'en touchant des allocations, et réduit les risques liés à l'entrée dans la vie active. Un soutien est apporté aux bénéficiaires pour les préparer au monde du travail et les aider à trouver un emploi ou, s'ils en ont déjà un, à accroître leurs revenus. Sous ce régime, les allocataires trouvent un emploi plus rapidement que sous l'ancien régime.

C. Apprentissage tout au long de la vie pour tous

44. Comme indiqué au paragraphe 4 de la résolution 72/142 de l'Assemblée générale, une éducation de qualité pour tous, sur un pied d'égalité, ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que le renforcement des capacités et une formation de qualité sont des moyens essentiels de favoriser la participation et l'intégration de tous à la société.

45. Bien que de nombreux pays soient progressivement parvenus à lever certains obstacles à l'éducation, 64 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés. À ceux-ci viennent s'ajouter 61 millions d'adolescentes et d'adolescents et 138 millions de jeunes en âge de suivre un cycle supérieur de l'enseignement secondaire. L'accès des filles à l'éducation demeure problématique dans la plupart des régions⁶.

46. Les études révèlent les effets positifs de l'éducation sur l'intégration sociale et la participation à la société en général. Les personnes qui reçoivent une éducation de qualité sont plus à même de participer à la vie sociale, économique et politique⁷. En outre, l'éducation est intimement liée à un engagement civique et social fort et à une moindre criminalité⁸.

47. L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie permettent à chacun et à chacune de se prendre en mains en favorisant le développement des connaissances et des aptitudes cognitives, sociales et affectives. Ils améliorent les habitudes, les valeurs et les dispositions à la citoyenneté active. Les enfants qui reçoivent une éducation de qualité se trouvent dans des conditions idéales pour prendre de bonnes habitudes et apprendre à participer. Les classes où règnent l'ouverture d'esprit, les cours supposant une pratique civique participative et les cultures scolaires propices à

⁶ Voir <http://uis.unesco.org/fr/news/nouvelles-donnees-de-leducation-pour-lodd-4-et-plus>.

⁷ *Report on the World Social Situation 2016 : Leaving No One Behind – The Imperative of Inclusive Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.16.IV.1).

⁸ OCDE, *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale* (Paris, 2010).

la citoyenneté active sont autant d'éléments favorables à une plus forte participation civique⁹.

48. Selon une évaluation des compétences des adultes réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), celles ou ceux dont le niveau d'alphabétisation est élevé ont davantage tendance à penser qu'elles ou ils peuvent influencer la vie politique ou participer à des activités bénévoles ou associatives. De plus, ces personnes ont tendance à accorder une grande confiance à autrui, ce qui est indispensable pour établir un véritable dialogue, que ce soit avec les représentants des pouvoirs publics ou avec les institutions publiques¹⁰.

49. L'enseignement public peut favoriser l'inclusion et l'intégration sociales. Au Canada, l'immense majorité de la population envoie ses enfants à l'école publique, où ceux-ci travaillent et jouent dès le plus jeune âge avec des camarades de classes sociales, d'ethnies, de langues et de religions différentes de la leur. Cette conception de l'éducation facilite également l'intégration des enfants immigrants dans la vie canadienne. En plus d'assurer la socialisation au service de l'intégration, un système scolaire public de qualité peut également promouvoir à dessein l'inclusion sociale par ses programmes et une conception inclusive lui permettant d'accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs facultés.

50. En Équateur, l'Institut national de l'économie populaire et solidaire promeut diverses stratégies d'apprentissage pour tous, notamment le développement des capacités. Il propose également des programmes de leadership.

Jeunes et personnes âgées

51. Partout dans le monde, on considère que la jeunesse est l'étape de la vie lors de laquelle les normes sociales, le concept de soi et le sentiment d'efficacité personnelle se forment et où chacun ou chacune passe par diverses phases de transition au gré de décisions qui auront une incidence sur sa vie et celle de son entourage. Ces choix sont directement influencés par la qualité et la pertinence des connaissances, des aptitudes et des compétences qu'il ou elle possède à cet instant précis, ainsi que par les informations, les conseils, l'aide et les possibilités qui lui sont donnés. Il faudrait que l'enseignement dote chacun et chacune d'acquis véritablement utiles et que les programmes scolaires soient adaptés à l'objectif visé, mais aussi aux possibilités et aux difficultés qui vont de pair avec des situations de développement et des environnements sociaux en constante mutation. En outre, les jeunes autochtones, les jeunes handicapés, les jeunes femmes et les jeunes appartenant à des groupes marginalisés font face à des difficultés supplémentaires s'agissant d'accéder à un enseignement inclusif qui respecte la spécificité de leurs besoins et aptitudes et reflète et s'approprie leur réalité et leur identité propres.

52. Si le droit des personnes âgées à l'éducation est garanti dans de nombreux pays, des différences notables ont été observées entre les dispositifs juridiques et politiques qui le consacrent. Bien souvent, c'est le droit à l'éducation, consacré dans la constitution ou la législation nationales, qui sert de fondement juridique et garantit à tous les citoyens l'accès à l'enseignement, mais il est rare qu'il soit fait expressément mention des personnes âgées. Il arrive toutefois que celles-ci soient explicitement visées dans les politiques et dispositifs juridiques relatifs à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. Les dispositions réglementaires relatives à l'emploi se rapportent également souvent au droit à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie et au renforcement des capacités des personnes

⁹ Ibid., *Understanding the Social Outcomes of Learning* (Paris, 2007).

¹⁰ Ibid., *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes* (Paris, 2013).

âgées, ces textes régissant le renforcement des capacités et la formation dans le contexte précis de l'emploi.

53. Au Royaume-Uni, un programme national de reconversion a pour objet d'aider les actifs à réorienter leur carrière en fonction de l'évolution de l'économie. Le programme repose sur une stratégie d'accompagnement des carrières, laquelle prévoit un plan à long terme visant à créer un système d'orientation professionnelle à même d'aider les jeunes et les adultes à choisir la carrière qui leur convient le mieux.

Personnes handicapées

54. Il est expressément question du handicap dans deux cibles associées à l'objectif de développement durable n° 4 : la cible 4.5, qui vise à assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle ; la cible 4.a, qui vise à construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux personnes handicapées ou à adapter les établissements existants à cette fin et à fournir à tous un cadre d'apprentissage inclusif¹¹.

55. De plus en plus de pays s'emploient à ce que leurs systèmes éducatifs incluent les personnes handicapées en levant les obstacles auxquels celles-ci se heurtent et en luttant contre la discrimination fondée sur le handicap. De nombreux pays ont introduit dans leur constitution, leurs lois ou leurs politiques des mesures de protection à cet égard.

56. Sur les 193 États Membres de l'ONU, 34 garantissent le droit des personnes handicapées à l'éducation ou prévoient dans leur constitution des mesures de protection contre la discrimination fondée sur le handicap. En 2017, le droit des enfants handicapés à l'éducation était mentionné dans une loi ou une politique dans 88 % des 102 pays étudiés (contre 62 % en 2013). Toujours en 2017, une majorité de pays (65 % des 88 pays étudiés) disposaient également de programmes d'enseignement adaptés aux enfants handicapés (contre seulement 42 % en 2013)¹².

57. En outre, des progrès ont récemment été accomplis sur la voie de l'éducation inclusive grâce à l'organisation de campagnes de sensibilisation, l'amélioration de l'accessibilité physique et virtuelle des écoles, l'offre d'une aide financière à l'appui de l'éducation inclusive, le renforcement des capacités des enseignants, et le suivi de la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive¹³. En 2014, le Canada a ainsi mis au point des directives relatives à l'éducation inclusive applicables dans les établissements scolaires afin de faire avancer l'égalité et l'inclusion de toutes et tous, y compris les élèves en situation de handicap.

58. À Malte, le Collège des arts, de la science et de la technologie a mis en place le programme « Passerelle » destiné à faciliter l'intégration des étudiants souffrant d'un handicap léger et ayant terminé le cycle d'enseignement obligatoire. L'élimination des obstacles culturels et l'édification d'une société inclusive où la diversité a toute sa place est une priorité à Malte, aussi les besoins des élèves sont-ils évalués pour

¹¹ Voir *Disability and Development Report: Realizing the Sustainable Development Goals by, for and with Persons with Disabilities 2018* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 19.IV.4). Ce rapport est le fruit de la première initiative menée à l'échelle du système des Nations Unies sur le handicap et les objectifs de développement durable dans le monde. Les données disponibles et les politiques et programmes en place y sont examinés, et les meilleures pratiques recensées. À partir de tous ces éléments, des recommandations sont formulées quant aux mesures qu'il conviendrait de prendre pour faire avancer la réalisation des objectifs pour les personnes handicapées.

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

veiller à ce que le système éducatif favorise une culture de dialogue et diffuse des valeurs démocratiques.

59. En Serbie, l'inclusion consiste à prendre en compte la diversité des besoins de tous les enfants, jeunes et adultes et d'y répondre en augmentant leur fréquentation des écoles publiques et en abolissant progressivement la ségrégation et l'exclusion. Les enfants qui présentent des troubles du développement sont scolarisés à l'école publique, et la catégorisation des enfants en fonction de leur handicap n'est plus pratiquée.

Minorités ethniques et immigrants

60. Les systèmes éducatifs ont un rôle crucial à jouer pour aider les immigrants à s'intégrer dans la société d'accueil¹⁴. L'intégration sociale des enfants passe en premier lieu par l'école, où ils acquièrent de nouvelles compétences et interagissent avec les autres élèves. Pour les adultes migrants, l'intégration par l'éducation se fait de manière informelle sur le lieu de travail ou dans divers cadres sociaux. Les immigrants peuvent également apprendre la langue et suivre une formation professionnelle dans le cadre de programmes d'initiation organisés¹⁵.

61. L'éducation conduit à l'intégration sur le marché du travail, en aidant les enfants et les adultes immigrants à acquérir des compétences linguistiques et professionnelles¹⁶. Les politiques d'intégration devraient toutes prévoir l'accès à l'apprentissage, à l'enseignement professionnel, à la formation duale et à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la perméabilité entre les systèmes, autant de facteurs qui multiplient les possibilités d'acquérir les compétences et aptitudes demandées sur le marché du travail. S'il est équitable, le système éducatif peut, dans une certaine mesure, contrebalancer des inégalités sociales et économiques plus profondes¹⁷.

62. Plus largement, l'éducation favorise l'entente entre la culture du pays d'accueil et celle des populations migrantes. Les lieux d'enseignement facilitent l'autonomisation et l'inclusion en permettant à la population du pays d'accueil et à celle qui arrive dans le pays d'apprendre côte à côte et de se connaître¹⁸. En outre, la connaissance de la langue permet aux réfugiés et aux migrants de participer à la vie culturelle de la société d'accueil, d'intégrer le tissu social et de cultiver un sentiment d'appartenance. Il est de la plus haute importance de s'employer à créer des cadres d'apprentissage exempts de ségrégation et ouverts ainsi que des débouchés pour tous.

63. En Lettonie, un organisme national, le Centre d'information pour les nouveaux arrivants, a été créé pour faciliter l'intégration sociale des ressortissants étrangers et leur inclusion dans le pays. Financé par le Fonds Asile, migration et intégration de la Commission européenne et cofinancé par la Lettonie, ce centre offre aux immigrants des services de consultation, de traduction et de formation.

64. À Malte, les pouvoirs publics s'emploient à garantir l'inclusion en élaborant et mettant en œuvre des politiques éducatives, comme par exemple le cadre national

¹⁴ OCDE, *Immigrant Students at School : Easing the Journey towards Integration* (Paris, 2015).

¹⁵ Sarah Spencer et Betsy Cooper, « Social integration of migrants in Europe: a review of the European literature 2000-2006 », OCDE, 28 septembre 2006.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Lifelong Learning Platform, « Integrating refugees and migrants through education », exposé de principes (Bruxelles, 2016).

¹⁸ Janet Hannah, « The role of education and training in the empowerment and inclusion of migrants and refugees », in *Comparative and Global Pedagogies: Equity, Access and Democracy in Education*, Joseph Zajda, Lynn Davies et Suzanne Majhanovich (dir.) (Dordrecht, Pays-Bas, Springer, 2008).

relatif aux programmes scolaires de 2012, qui vise à insuffler des valeurs porteuses du respect de la diversité, et la stratégie nationale 2020 pour l'apprentissage tout au long de la vie, dont l'objet est de donner aux populations marginalisées les moyens d'agir grâce à la formation continue, et ce, dans le cadre d'une stratégie intégrée, l'idée étant d'investir dans le développement des compétences et de donner sa chance à chacun et à chacune afin de favoriser l'intégration sur le marché du travail et la cohésion sociale. La nouvelle politique nationale relative à l'éducation inclusive dans les établissements scolaires devait commencer à être mise en œuvre dans le courant de l'année scolaire 2018/19, en parallèle du plan national relatif à l'éducation inclusive. Il s'agit de mobiliser les éducateurs, les professionnels, les élèves, les familles et les membres de la collectivité afin de créer un environnement propice à l'apprentissage inclusif.

65. Le Ministère maltais de l'éducation et de l'emploi a pris de nombreuses mesures pour mettre en œuvre la stratégie nationale d'intégration des migrants de 2017 et le plan d'action correspondant, « Vision 2020 ». Son service chargé des élèves migrants favorise l'insertion dans le système éducatif des personnes qui viennent d'arriver dans le pays. La stratégie prévoit en outre des parcours de compétences spécialisées dans le cadre de programmes d'orientation culturelle qui permettent aux élèves de se familiariser avec d'autres cultures et de mesurer tout l'intérêt de la diversité.

D. Prise en compte des questions de genre dans l'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion sociales

66. Comme indiqué au paragraphe 12 de la résolution [72/142](#) de l'Assemblée générale, il est impératif de prendre en compte la problématique femmes-hommes dans toutes les initiatives et stratégies d'inclusion sociale, notamment pour favoriser l'autonomisation économique des femmes et la promotion de politiques soucieuses de l'égalité des sexes sur le lieu de travail.

67. L'insuffisance, voire l'absence, de protection sociale pour les groupes en situation vulnérable peut être considérée comme une manifestation de la discrimination, des désavantages et de l'exclusion que ces groupes subissent. Cette carence s'explique par le peu d'influence que ces derniers ont sur les décisions en raison des obstacles à la participation et à l'information auxquels ils se heurtent, lesquels touchent les femmes de façon disproportionnée¹⁹.

68. La discrimination fondée sur le genre se traduit par une exclusion systématique des filles et des femmes, lesquelles sont privées de l'accès aux services et de perspectives d'avenir et rencontrent notamment des difficultés pour accéder à l'éducation équitable et à la santé, à la nourriture et aux ressources économiques. Les filles demeurent victimes de pratiques socioculturelles néfastes (mariages d'enfants, mariages précoces, mutilations génitales féminines, violences sexistes) qui leur rendent la vie encore plus difficile et limitent leurs possibilités d'apprentissage et de développement.

69. Les femmes ont moins accès à la protection sociale que les hommes. Cette situation s'explique par de nombreux facteurs, notamment le fait qu'elles assument une plus lourde part des tâches ménagères et du travail domestique, ce qui se traduit par une plus faible participation au marché du travail et à la vie politique. En outre, les mères de famille n'ont souvent pas suffisamment accès au capital ni de véritable pouvoir de décision dans le ménage, ce qui perpétue le cercle vicieux de l'exclusion sociale et de la pauvreté. La persistance de la discrimination sexuelle, la surreprésentation des femmes dans le secteur informel et les emplois précaires, et les

¹⁹ *Report on the World Social Situation 2018*, résumé synoptique.

écarts importants de rémunération entre les femmes et les hommes sont autant d'obstacles supplémentaires à une bonne protection sociale.

70. Il est donc indispensable de mettre en place des mécanismes de protection sociale contribuant notamment à la réduction des inégalités de niveau d'instruction entre les sexes, à la généralisation d'attitudes positives à l'égard des filles dans le cadre familial et dans la collectivité, au renforcement de l'inclusion financière des femmes et à une répartition équitable du travail domestique non rémunéré entre les femmes et les hommes, pour éliminer les obstacles liés au genre qui entravent la réalisation d'objectifs cruciaux.

71. Dans certains cas, la conception même des programmes de protection sociale aggrave les divisions fondées sur le genre. Ainsi, par exemple, il appartient souvent aux mères, en tant que responsables des soins de l'entourage, de remplir les conditions dont sont assortis les transferts monétaires, telles que les visites médicales et la fréquentation scolaire des enfants. Ces responsabilités formelles tendent à renforcer la division traditionnelle du travail au sein des ménages et à limiter davantage l'accès des femmes aux régimes de protection sociale fondés sur l'emploi. Il est donc indispensable que les systèmes de protection sociale prennent en compte les contextes socioculturels et leurs conséquences sur les femmes, et qu'ils n'aggravent pas les inégalités de genre²⁰.

72. À Monaco, une récente ordonnance donne aux femmes fonctionnaires et employées municipales la faculté d'opter pour la qualité de chef de foyer et de bénéficier ainsi des allocations familiales. Par ailleurs, la législation a été modifiée pour garantir l'égalité des genres dans l'acquisition et la conservation de la nationalité.

73. En Équateur, le programme « Misión Mujer » vise à promouvoir la pleine autonomie des femmes tout au long de leur vie, avec pour objectifs stratégiques de réduire la violence, d'apporter un soutien éducatif aux adolescentes et de préserver leur santé reproductive, de prévenir les grossesses précoces et de garantir l'accès des femmes aux ressources économiques.

74. L'Observatoire de la participation politique des femmes au Mexique ainsi que 31 observatoires locaux depuis 2018 s'efforcent de sensibiliser à la participation politique des femmes aux niveaux fédéral, régional et municipal et, ainsi, de favoriser la participation féminine à la vie politique.

75. Au Qatar, plusieurs lois et décrets ont été promulgués pour promouvoir les droits des femmes et reconnaître leur rôle dans le processus législatif, notamment le décret royal n° 22 de 2017 qui garantit la nomination de quatre femmes au Conseil consultatif national et la loi sur la gestion des ressources humaines qui garantit aux hommes et aux femmes les mêmes droits, devoirs, salaires et congés.

76. La Roumanie a adopté une stratégie nationale visant à promouvoir l'égalité des genres et à prévenir et combattre la violence domestique pour la période 2018-2021. Dans le cadre de son plan d'action opérationnel, le Gouvernement actuel vise également à promouvoir des valeurs et des principes non genrés dans l'éducation, la santé, les politiques relatives à l'emploi, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale et la prise en compte des femmes dans les groupes vulnérables en vue de leur intégration sur le marché du travail.

77. Dans le cadre de son programme en faveur de l'éducation des filles, le Royaume-Uni a lancé une nouvelle initiative consistant à ne laisser aucune fille de côté, afin

²⁰ *Report of the World Social Situation, 2018.*

que 500 000 adolescentes les plus marginalisées accèdent à l'éducation, à l'emploi et à la formation.

Autonomisation économique des femmes

78. Le taux d'activité mondial des hommes et des femmes âgés de 15 ans et plus, qui ne cesse de diminuer, s'est établi à 61,8 % en 2018, soit une baisse de 1,4 points de pourcentage depuis 2009. Cette tendance tient au fait que l'accès des femmes au marché du travail varie considérablement en fonction du pays et de son stade de développement. L'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes se rétrécit dans de nombreux pays en développement et pays développés, mais continue de se creuser dans les pays émergents, où il a atteint 30,5 % en 2018, soit une augmentation de 0,5 % depuis 2009. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2021, le taux d'activité des femmes diminuant plus rapidement que celui des hommes²¹.

79. En revanche, les taux d'activité des femmes se rapprochent progressivement de ceux des hommes dans de nombreux pays développés. L'écart, qui s'est établi à 15,6 %, est le plus faible enregistré depuis 1990 et devrait encore se réduire d'ici à 2021. Une grande partie des progrès réalisés au cours des dernières décennies dans les pays développés est due au fait que l'écart entre les résultats scolaires des femmes et des hommes s'est estompé et que les normes sociales restrictives fondées sur le genre concernant le travail rémunéré ont disparu²².

80. Dans ce domaine, les politiques publiques ont également leur importance. Par exemple, les politiques assurant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le droit au congé payé et au retour à un travail équivalent après un congé de maternité, et des services de garde d'enfants abordables pour les parents qui travaillent sont autant de mesures qui ont contribué à accroître les taux d'activité des femmes, en particulier des mères.

81. Par ailleurs, la plupart des pays en développement affichent un écart plus faible entre les taux d'activité des femmes et des hommes (11,8 % en 2018), qui devrait rester stable pendant la période 2018-2021. Dans ce groupe de pays, les femmes ont l'un des taux d'activité les plus élevés (69,3 %)²³. Toutefois, les femmes qui travaillent occupent pour la plupart des emplois informels et vulnérables et sont fortement touchées par la pauvreté laborieuse.

82. Au cours de la dernière décennie, les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs, ainsi que les organisations collectives qui les représentent, se sont employés à remédier aux problèmes que connaissent les femmes dans le monde du travail. Parmi les progrès réalisés, on peut citer l'aide aux familles, la régularisation des principaux domaines de travaux informels à prédominance féminine (comme les travaux domestiques) et l'action menée pour lutter contre la ségrégation verticale fondée sur le sexe (qui désigne la difficulté des femmes à obtenir un emploi supérieur à un certain rang), en particulier dans les domaines où les réformes peuvent contribuer à réduire la discrimination fondée sur le genre.

83. La Bulgarie a pris plusieurs mesures pour garantir la pleine participation des femmes au marché du travail, leur autonomisation économique et la non-discrimination. Son plan d'action national en faveur de l'égalité des genres 2019-2020 vise principalement à promouvoir la participation des femmes au marché du travail et à leur assurer un niveau égal d'indépendance économique.

²¹ OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde : aperçu global des tendances pour les femmes 2018* (Genève, 2018).

²² Ibid.

²³ Ibid.

84. En Équateur, des efforts sont en cours pour favoriser l'autonomisation économique des femmes dans les zones rurales. Le programme pour l'agriculture familiale et paysanne facilite la certification et la livraison directe aux consommateurs de produits agricoles provenant de petits producteurs, dont la majorité sont des femmes.

85. Conscient de la nécessité de disposer de données ventilées pour mesurer efficacement les effets des politiques et programmes inclusifs, Statistique Canada a créé en 2018 le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion.

III. Initiatives du système des Nations Unies

86. Dans le cadre du programme « Sustainable Development Paths for Middle-Income Countries », la CEPALC collabore avec les États pour faire de l'inclusion sociale et professionnelle et de l'égalité des genres des objectifs des politiques technologiques et industrielles, promouvoir les nouvelles technologies afin de réduire les inégalités et améliorer la qualité des politiques axées sur les aspects sociaux, l'égalité des genres et le travail. La CEPALC travaille également avec le réseau Kids Online pour analyser et élargir la citoyenneté numérique parmi les jeunes générations, en s'efforçant d'améliorer leur inclusion professionnelle grâce aux compétences et à l'employabilité, en fonction des nouveaux défis du marché du travail.

87. Actuellement, la CEPALC, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, exécute un projet du Compte pour le développement qui porte sur les politiques et programmes menés en faveur des jeunes handicapés en Amérique latine. Le projet comprend des ateliers et des séminaires de renforcement des capacités qui visent à améliorer l'inclusion des jeunes handicapés dans les politiques et programmes nationaux sur l'intégration sociale et le développement inclusif.

88. En 2018, l'UNICEF s'est joint à l'OIT et à d'autres organismes pour publier une déclaration commune sur les systèmes de protection sociale inclusifs favorisant la participation pleine et effective et l'inclusion des personnes handicapées. Dans le prolongement de cette déclaration, et par l'intermédiaire du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées, l'UNICEF et l'OIT collaborent étroitement sur les questions de protection sociale dans 10 pays.

89. Les programmes de transferts monétaires de l'UNICEF comportent de plus en plus de volets ou d'éléments concernant les enfants handicapés. Grâce à des programmes de protection sociale, certains pays ont ainsi pu établir le contact avec de nombreux enfants handicapés. En 2018, plus de 400 000 enfants handicapés dans le monde ont bénéficié des programmes de transferts monétaires soutenus par l'UNICEF.

90. Les adultes et les enfants handicapés ont droit à une éducation inclusive et à un enseignement de qualité. En 2018, 93 pays ont déclaré avoir amélioré l'accès des enfants handicapés à l'éducation. Selon les informations communiquées par l'UNICEF, en 2018, 61 pays ont déclaré avoir accompli d'importants progrès pour améliorer l'accessibilité des écoles, souvent en mettant en place des rampes d'accès et des installations sanitaires.

91. Au niveau régional, en Europe et en Asie centrale, l'UNICEF a mis au point des programmes de formation à l'intention des enseignants sur la communication interpersonnelle et la mobilisation de la population afin de lutter contre les préjugés, les attitudes négatives et les idées reçues des enseignants sur le handicap, de renforcer leurs compétences en communication interpersonnelle et d'établir des contacts avec les parties prenantes locales afin de promouvoir l'inclusion.

Inclusion financière et numérique

92. En termes d'inclusion financière, les jeunes ont bien moins accès et recours que les adultes à des services et produits financiers adaptés et fournis de manière responsable. La fourniture de produits et de services financiers adaptés aux jeunes renforce leur capacité de tirer parti des diverses possibilités qui s'offrent à eux, comme celle de devenir entrepreneur.

93. L'inclusion numérique est essentielle pour que toutes les personnes, en particulier les jeunes, puissent accéder à de nouveaux emplois qui nécessitent des compétences numériques. Les perspectives qu'ont les jeunes de bâtir une économie et une société numériques inclusives sont incertaines, car l'accès à l'éducation et aux infrastructures numériques est profondément inégalitaire.

94. L'UIT et l'OIT mènent une campagne visant à promouvoir les compétences numériques pour l'emploi afin d'accroître l'employabilité des jeunes et de résorber la pénurie de compétences dans l'économie numérique grâce à des formations au numérique, notamment des programmes conçus spécialement pour les filles et les jeunes femmes. Lancée en 2017 dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes et approuvée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, cette campagne vise à enseigner des compétences numériques transférables et utiles pour obtenir un emploi à 5 millions de jeunes d'ici à 2030.

95. Le programme de l'UIT sur l'inclusion numérique vise non seulement à sensibiliser les esprits mais aussi à renforcer les capacités et à valoriser les ressources essentielles pour aider les États Membres à accélérer l'inclusion numérique et à réduire les inégalités en donnant à l'ensemble des citoyennes et des citoyens le pouvoir d'agir, quels que soient leur âge, leur sexe, leurs capacités, leur situation géographique ou leurs moyens financiers. Le rapport de l'UIT sur les modèles de politique en matière d'accessibilité de l'informatique et des communications énonce des lignes directrices sur l'accessibilité de celles-ci et sur l'inclusion des personnes handicapées dans les espaces publics.

96. L'une des priorités au niveau mondial pour de nombreux pays étant d'assurer l'accès à des sites Web publics, l'UIT met également à disposition sur place un programme national sur l'accessibilité du Web, qui fournit les connaissances techniques nécessaires pour aider les pays à faire en sorte que l'ensemble des citoyennes et des citoyens, y compris les personnes handicapées et les utilisatrices et utilisateurs âgés, puissent accéder aux informations et communications en ligne. En 2018, l'organisation a publié un kit pratique sur les compétences numériques, ressource destinée à aider les pays à concevoir des stratégies nationales de développement des compétences numériques qui soient inclusives et qui tiennent compte des questions de genre.

97. L'Union postale universelle collabore avec l'organisation UNI Global Union, qui représente les syndicats du monde entier, pour étudier le rôle stratégique du système postal dans la prestation de services sociaux. D'un point de vue stratégique, les systèmes postaux sont souvent bien placés pour fournir de tels services, en particulier lorsque la distribution individuelle auprès de chaque ménage va de pair avec un engagement de couverture universelle. Cependant, les droits des travailleurs, la formation et les modèles de financement durable posent un certain nombre de problèmes. Si ces derniers pouvaient être surmontés à grande échelle, la prestation de services sociaux par le système postal pourrait avoir des effets majeurs sur la promotion de la santé mentale et du bien-être (cible 3.4), l'accès de toutes et tous aux services de santé essentiels et aux médicaments (cible 3.8) et la promotion d'une large inclusion sociale (cible 10.2).

IV. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

98. La promotion de l'intégration sociale peut être considérée comme le résultat de politiques systématiques d'inclusion sociale, économique et politique. Ces politiques sont essentiellement axées sur l'autonomisation des groupes en situation vulnérable par la promotion de leur participation et de leur inclusion économiques, sociales et politiques. Elles tendent à apporter de nombreux avantages qui rendent les sociétés plus inclusives, égales, justes, prospères et résilientes.

99. Comme il ressort du présent rapport, les États Membres ont adopté diverses mesures et activités visant à promouvoir des sociétés inclusives, dont beaucoup ont été mises en œuvre dans des cadres ou plans d'action précis. Dans certains pays, des institutions nationales favorisant l'inclusion sociale ont été créées ou renforcées. Pour la plupart, ces instances promeuvent, mettent en œuvre et évaluent des programmes et mécanismes d'inclusion sociale aux niveaux national et local pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

100. Plus précisément, les États Membres ont continué à mettre en œuvre des politiques et des programmes axés sur l'autonomisation des groupes vulnérables, notamment les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les personnes immigrées. Certains États ont lancé des plans nationaux en faveur de l'inclusion sociale et de la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, l'élargissement de la protection sociale est considéré comme essentiel.

101. La prestation, la disponibilité, l'accessibilité et l'adéquation de la protection sociale sont considérées comme des conditions préalables pour ne laisser personne de côté. La disponibilité et la viabilité des programmes de protection sociale exigent une couverture pour toutes les personnes, y compris l'ensemble des groupes sociaux tout au long du cycle de vie. À cet égard, des cadres juridiques et institutionnels solides sont indispensables.

102. Les études montrent que c'est dans l'enfance que la protection sociale est la plus fondamentale. En sus de renforcer les différentes politiques, il importe d'améliorer la complémentarité et la coordination entre elles. Faire en sorte que les systèmes juridiques garantissent la protection sociale des enfants contribue à améliorer la coordination et la couverture²⁴.

103. Par ailleurs, si l'accès universel sans discrimination est idéal, il n'en demeure pas moins que des mesures spéciales pour les groupes défavorisés, tels que les personnes handicapées, sont nécessaires pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Dans ce domaine, la participation et la consultation des éventuels bénéficiaires sont particulièrement importantes. En ce qui concerne l'adéquation, pour promouvoir l'inclusion, les systèmes de protection sociale ont besoin d'investissements réguliers et d'un élargissement de la marge budgétaire en matière de dépenses sociales. Il reste beaucoup à faire pour mobiliser les ressources nationales nécessaires et optimiser les dépenses publiques²⁵.

104. De nombreux États concentrent leurs efforts sur l'apprentissage inclusif et tout au long de la vie, en particulier pour les enfants handicapés, les minorités ethniques et les personnes immigrées. Les politiques et programmes mis en place

²⁴ *Report of the World Social Situation, 2018.*

²⁵ *Ibid.*, résumé.

par les États pour garantir l'accès des groupes vulnérables à l'éducation visent à favoriser l'alphabétisation des adultes, accroître la participation à l'éducation continue, assurer la qualité et la disponibilité de l'éducation et fournir des conseils et des informations sur les possibilités d'éducation et de formation appropriées.

105. Les organismes des Nations Unies poursuivent leurs efforts en matière d'inclusion sociale et économique, en mettant particulièrement l'accent sur les personnes handicapées. L'éducation inclusive est une priorité pour les acteurs concernés des Nations Unies, comme l'UNICEF. L'inclusion numérique et l'exploitation des nouvelles technologies qui facilitent l'inclusion financière sont également une priorité pour certains organismes des Nations Unies, car l'acquisition de compétences numériques en faveur de l'emploi peut être considérée comme propice à une meilleure inclusion économique.

106. L'adoption de politiques inclusives peut s'avérer difficile parce qu'elle exige des choix politiques délibérés, parfois dans un contexte de débat public et de controverse. En outre, diverses formes de gouvernance, en particulier dans les systèmes décentralisés, peuvent entraver la mise en œuvre des politiques d'inclusion sociale. Une approche de l'inclusion fondée sur les droits de la personne est également essentielle, car elle exige le respect de la diversité, quelles que soient les caractéristiques personnelles.

107. Pour intégrer les questions de genre dans les politiques d'inclusion sociale, il faut promouvoir activement un environnement qui tienne compte des disparités entre femmes et hommes sur le lieu de travail et assurer le suivi des progrès accomplis en la matière dans la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national.

108. Malgré certains progrès notables dans l'autonomisation économique des femmes, il faut faire davantage pour garantir l'égalité d'accès des femmes à l'emploi, l'égalité salariale et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, notamment un congé parental rémunéré adéquat, des services de garde d'enfants abordables et le droit de retourner au travail après un congé de maternité.

B. Recommandations

109. Les États sont invités à :

a) Réduire les inégalités en autonomisant toutes les personnes et en favorisant leur participation sociale, économique et politique et leur inclusion, une attention particulière devant être accordée aux groupes en situation vulnérable ;

b) Améliorer l'accès et la couverture de la protection sociale, outils d'inclusion sociale efficaces ;

c) Promouvoir des possibilités d'apprentissage inclusif et tout au long de la vie pour toutes et tous, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux personnes âgées, aux femmes et aux filles, aux personnes handicapées, aux minorités ethniques et aux personnes immigrées ;

d) Promouvoir l'inclusion financière et numérique, en particulier pour les jeunes et les personnes handicapées ;

e) Faire une plus grande place à la problématique femmes-hommes et à la question du handicap dans toutes les stratégies d'inclusion sociale, en

particulier dans les domaines de l'autonomisation économique ainsi que de la prise en compte des questions de genre et de l'accessibilité sur le lieu de travail ;

f) Continuer à échanger des bonnes pratiques en matière d'élaboration des politiques socioéconomiques, en vue de renforcer l'intégration sociale par l'inclusion sociale de façon à ne laisser personne de côté ;

g) Améliorer la collecte et l'utilisation de données ventilées par âge, par sexe et selon d'autres critères pertinents aux fins de l'élaboration de politiques et de la réalisation de progrès en matière d'inclusion sociale.
